

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2022-03(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 14 janvier 2022
Nombre d'élus en exercice : 20
Présents : 15
Absents : 05
Votants : 15
Réception en Préfecture le :
Communication certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente communication :

L'an deux mille vingt-deux et le 27 janvier le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni en visioconférence, après convocation légale, sous la présidence de madame Patricia PAUL, 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration, en application des dispositions de l'article L1424-30 du CGCT, le président CASTEL étant momentanément empêché.

Etaient présent(e)s : Mesdames Lila DESJARDINS, Marion MAGNAN, Isabelle MORINEAUD, Michèle MOUTTE, Sandra RAPONI, Laurie SARDELLA.

Messieurs Claude BONDIL, Pierre CATILLON, suppléant de monsieur GOSSA, Benoît GALIVAN, Robert GAY, Maurice JAYET, Serge PRATO, Daniel SPAGNOU, Jean-Michel TRON.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Michèle COTTRET.

Messieurs Marcel GOSSA (représenté par monsieur CATILLON), Bernard LIPERINI, Jean-Yves ROUX.

Objet : Compte rendu de la délégation donnée au président en matière d'emprunts et de ligne de trésorerie :

Madame PAUL, 1^{ère} vice-présidente expose :

Par délibération n°2021-19 en date du 7 septembre 2021, le Conseil d'administration a autorisé le Président à contracter et renégocier les emprunts et lignes de trésorerie pendant la durée de son mandat. Il doit rendre compte de cette délégation lors de la séance la plus proche après l'opération réalisée.

Un contrat relatif à une ligne de trésorerie d'un montant d'un million cinq cent mille euros a été signé avec le Crédit Agricole, le 18 février 2021. Dans le cadre de cette ligne de trésorerie, les mouvements suivants sont constatés :

Date	Tirage	Remboursement
Solde de la ligne au 31 décembre 2021	+1 100 000 €	
04 novembre 2021	500 000,00 €	
13 décembre 2021	800 000,00 €	
29 décembre 2021		900 000,00 €

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Les membres du Conseil d'administration ont pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

La 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration

Patricia PAUL



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2022-04(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Date de convocation : 14 janvier 2022
Nombre d'élus en exercice : 20
Présents : 15
Absents : 05
Votants : 15
Réception en Préfecture le :
Communication certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente communication :

L'an deux mille vingt-deux et le 27 janvier le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni en visioconférence, après convocation légale, sous la présidence de madame Patricia PAUL, 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration, en application des dispositions de l'article L1424-30 du CGCT, le président CASTEL étant momentanément empêché.

Etaient présent(e)s : Mesdames Lila DESJARDINS, Marion MAGNAN, Isabelle MORINEAUD, Michèle MOUTTE, Sandra RAPONI, Laurie SARDELLA.

Messieurs Claude BONDIL, Pierre CATILLON, suppléant de monsieur GOSSA, Benoît GAUVAN, Robert GAY, Maurice JAYET, Serge PRATO, Daniel SPAGNOU, Jean-Michel TRON.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Stéphanie COLOMBERO, Michèle COTTRET.

Messieurs Marcel GOSSA (représenté par monsieur CATILLON), Bernard LIPERINI, Jean-Yves ROUX.

Objet : Compte-rendu de l'utilisation de la régie d'avances et de recette

Madame PAUL, 1^{ère} vice-présidente expose :

Par arrêté du 18 septembre 2019, une régie d'avances et de recettes a été créée au SDIS des Alpes de Haute-Provence. Monsieur Jean-Christophe JULIEN en est le régisseur titulaire et Madame MARTINEZ-RIESS Corinne en est la régisseuse suppléante. L'ensemble des opérations effectuées en 2021 figure ci-dessous :

DATE	NATURE DE L'OPERATION	NOM FOURNISSEUR	N° commande	MONTANT TTC CARTE BANCAIRE		MONTANT TTC ESPECES		solde de banque	Pièces justificatives
				Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		
18/01/2021	Duplicata carte grise	mesdemarches.siv.intérieur	14c917477e59	13,76 €				1 186,24 €	attestation de commande
25/01/2021	Régularisation dépense				13,76 €			1 200,00 €	Mandat 278
29/03/2021	Logistique feu de Saumane	Marie Blochère	VT3-392631	39,25 €				1 160,75 €	
29/01/2021	Régularisation dépense				39,25 €			1 200,00 €	Mandat 1530
17/10/2021	Abonnement GOOGLE LLC	Google		99,99 €				1 100,01 €	
12/10/2021	Régularisation dépense				99,99 €			1 200,00 €	Mandat 4980
10/11/2021	Réservation parking gare TGV Aix pour le DDSIS	Effia	7604949	24,60 €				1 175,40 €	
24/11/2021	Régularisation dépense				24,60 €			1 200,00 €	mandat 5115
10/11/2021	Réservation TGV pour le DDSIS	SNCF EUROPE France	623438	68,00 €				1 132,00 €	
24/11/2021	Régularisation dépense				68,00 €			1 200,00 €	mandat 5114
26/11/2021	Repas équipe de soutien transfert 3 CCFM pour sécurisation à la société GIMAEX	FLUNCH GRENOBLE ECHIROLLES	19847	67,40 €				1 132,60 €	Tickets de caisse
27/12/2021	Régularisation dépense				67,40 €			1 200,00 €	Mandat 5804
21/12/2021	Repas équipe de soutien transfert VSAV	RELAIS DE LA						1 168,70 €	
27/12/2021	Mansque suite à accident pour réparation à Régularisation dépense	COMMANDERIE - SAINT	5287576	31,30 €				1 200,00 €	Mandat 5805
					31,30 €			1 200,00 €	

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Les membres du Conseil d'administration ont pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

La 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration

Patricia PAUL

